

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 42054

présenté par

M. Jumel et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine

à l'amendement n° 2319 de Mme Autain

AVANT L'ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« déléter »,

les mots :

« injuste et nocive »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement se justifie par son texte même